



Communiqué de presse

Paris, le 14 février 2013

**Les artistes ne font pas l'aumône,
ils ont des droits et ils veulent vivre de leur métier.**

Lors de l'audition par la mission d'information parlementaire sur les métiers artistiques à l'Assemblée nationale, nous avons été interloqués par l'intervention de Madame Karine Gloanec-Maurin, présidente de la commission culture de l'Association des régions de France, vice-présidente du « Laboratoire des idées » du Parti Socialiste et vice-présidente du conseil régional du Centre.

Elle y a parlé d'un « statut de chômeurs ». Nous rappelons que les artistes et techniciens du spectacle ont le seul statut de salarié. Ils cotisent aux caisses sociales comme tous les travailleurs et bénéficient donc d'allocations chômage lorsqu'ils ne sont pas sous contrat.

Non contente de reléguer les artistes interprètes au seul rôle de chômeurs, elle a constaté une « progression anormale » du nombre d'employeurs d'artistes et techniciens engagés par intermittence, « alors que les financements ne peuvent pas suivre » et a proposé de remédier à ceci en passant « par une revalorisation des amateurs et le renforcement des liens entre les collectivités et les fédérations de l'éducation populaire ».

Serait-ce donc une des idées prônées par le « Laboratoire des idées » du PS ? Il y a à craindre que oui, vu le renoncement de ce gouvernement aux engagements en matière culturelle pris par le candidat à la Présidence lors de sa venue au BIS de Nantes en 2012 !

Madame Gloanec-Maurin a aussi déclaré que la Région Centre soutient la lecture publique par l'intermédiaire d'un concept intitulé « Mille lectures d'hiver ». Et, a-t-elle ajouté, c'est aussi un soutien aux artistes intervenants pour qu'ils puissent avoir des cachets supplémentaires.

Une telle déclaration est honteuse ! Le concept pourtant est d'une grande qualité : des comédiennes et comédiens de la Région Centre (et d'ailleurs) parcourent le territoire pour faire découvrir un auteur, une œuvre. L'acteur choisit un texte qu'il travaille aux fins de le présenter devant des publics très divers. Ces artistes interprètes sont des professionnels, ils travaillent... il faudrait que Madame Gloanec-Maurin le comprenne, ils ne « font pas leurs heures » !!!!

Madame Gloanec-Maurin a aussi parlé de la permanence d'emploi dans les entreprises de spectacle. Est-ce en baissant les budgets que les structures pourront embaucher des artistes en CDI ? Que ce soit au niveau national ou au niveau territorial, les budgets consacrés à la culture, aux arts, aux spectacles sont comprimés, malgré les promesses d'antan. Même les centres dramatiques nationaux, bénéficiant de financements nationaux et locaux, ne respectent pas leurs cahiers de charge en matière d'emploi.

Nous espérons que d'autres témoignages, plus sérieux, permettront à cette commission de faire un réel état des lieux afin de contribuer à l'élaboration d'une politique culturelle digne de ce nom, où les artistes professionnels, vivant de leur métier, ont toute leur place.

Contact presse

- SFA – 01 53 25 09 09